

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 2 octobre 2020

NOUVELLE COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE (CPTS)

Un collectif de soins au service des patients du Haut-Doubs

La CPTS du Haut-Doubs forestier a été officialisée ce vendredi 2 octobre, à Pontarlier. Le contrat de partenariat a été signé entre l'Agence Régionale de Santé, la Caisse primaire d'Assurance maladie du Doubs et les professionnels de santé du territoire.

Trouver des médecins traitants pour les patients qui en sont dépourvus, garantir l'accès à des consultations sans rendez-vous en journée, faciliter la coopération entre professionnels de ville, des hôpitaux et des EHPAD dans une logique de responsabilité collective... Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) visent un double objectif : permettre aux territoires de trouver la bonne organisation en fonction des besoins de leur population ; améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé.

Des habitudes de travail collaboratives

Vendredi 2 octobre, à Pontarlier, une nouvelle CPTS a été officiellement constituée en Bourgogne-Franche-Comté, la deuxième de la région après la signature d'un premier contrat de partenariat, en juin dernier, dans la Nièvre (CPTS Loire-Val d'Yonne-Morvan).

Au total, une centaine de professionnels de santé libéraux du Haut-Doubs sont engagés, ainsi que des établissements de santé publics et privés, des réseaux de soins, des laboratoires, des structures d'aide à domicile... La communauté a pris appui sur des habitudes de travail collaboratives solides entre les maisons de santé qui maillent ce territoire, les professionnels de santé exerçant en cabinets de ville, l'hôpital de Pontarlier, l'hôpital local de Mouthe et les structures médico-sociales (Leverier, Mouthe, Nozeroy, Pontarlier...)

Présenté en juin 2019, le dispositif, qui fait partie des mesures de l'engagement national « Ma santé 2022 », a très vite rencontré l'adhésion des professionnels. C'est le recensement de leurs besoins et de ceux des patients qui a posé les fondements d'un projet de santé finement adapté aux attentes du terrain.

Contact presse

Les missions prioritaires de la CPTS visent ainsi :

- **l'accès aux soins** : optimisation du système de garde, accès à un médecin traitant, aux spécialistes, prise en charge de la détresse sociale,

- **la coordination et le renforcement du lien ville-hôpital-secteur social** : parcours complexes, formations pluri-professionnelles, mutualisation des compétences, déploiement de la plateforme numérique Eticss,

- **la prévention** : journées d'action multi-sites à l'échelle du territoire (tabac, vaccination, cancer du sein/Octobre rose...), développement de la prévention en milieu scolaire et dans les structures médico-sociales...

La gouvernance de la communauté est assurée par un comité de pilotage composé de 10 médecins et 10 paramédicaux ou professionnels du champ social.

D'ores et déjà, plusieurs partenariats ont été formalisés : notamment entre les maisons de santé et la clinique Saint-Pierre de Pontarlier pour le surpoids et l'obésité, ou encore avec les équipes mobiles de gériatrie ou de soins palliatifs.

Une réflexion conjointe est par ailleurs engagée entre les généralistes et les urgences du centre hospitalier intercommunal de Pontarlier sur le système de garde.

Face à la crise sanitaire, la CPTS a déjà démontré sa réactivité en mettant en place des organisations spécifiques, en phase aigüe ou après la levée du confinement (doublement des gardes de permanence des soins, communication en direction des patients sur les conduites à tenir, mise en place d'une organisation coordonnée pour les visites à domicile, participation active au dépistage...)

25 projets en cours en Bourgogne-Franche-Comté

Au-delà des deux communautés d'ores et déjà constituées dans la Nièvre et le Haut-Doubs, 25 projets de CPTS sont en cours dans la région :

-11 lettres d'intention sont validées (Selongey, Pays d'Or, Pays Beaunois et Centre 21 en Côte d'Or, Lons dans le Jura, Sud Nièvre, Luxeuil en Haute Saône, Sud Saône-et-Loire, Tonnerre et Sens dans l'Yonne, Pourtour Belfortain sur le Territoire de Belfort) ;

-14 projets sont en réflexion, dont certains avec une lettre d'intention déposée et en cours d'examen ou en cours de rédaction.

Contact presse

Lauranne Cournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex